

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS..... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS..... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Mardi 27 Décembre 1870

AVIS

Le renouvellement du 31 décembre étant très-important, nous prions MM. les souscripteurs de renouveler, sans retard, leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucune interruption dans la réception du Journal.

Le prix de l'abonnement pour les départements est: Trois mois, 6 fr.; six mois, 12 fr.; un an, 24 fr.

Le meilleur mode d'abonnement consiste dans l'envoi d'un mandat-poste à l'ordre du directeur du *Petit Journal*, 14, rue Confort, Lyon. Le talon sert de reçu.

Pour tous les changements d'adresses, les réclamations, les réabonnements, prière de joindre à sa lettre l'une des dernières bandes imprimées.

NOËL

La fête de Noël est d'habitude l'occasion de joyeuses réunions de famille.

Cette année, elle a passé tristement...

Combien de places étaient vides au foyer paternel! Combien de deuils déjà et quelles angoisses pour les absents!

Au lieu de nous réjouir, nous avons fait la récapitulation des malheurs infligés à la France.

Depuis cinq mois, le sol de la patrie est souillé par les barbares envahisseurs qui, semblables à des bêtes fauves, guettaient dans l'ombre cette proie enviable.

La France, riche et prospère, s'abandonnait follement aux travaux de la paix.

Elle avait presque oublié que le gouvernement impérial avait une origine maudite et reposait sur un crime abominable, sur un attentat de lèse-nation.

La justice éternelle n'oublie pas. Le crime du 2 décembre 1851 a été expié dans le sang. Ebranlé par les revendications constantes, impérieuses des hommes qui n'avaient jamais courbé la tête, le gouvernement impérial avait cédé une partie de ses prérogatives et s'était départi du pouvoir absolu.

Mais c'était un mensonge.

Napoléon III s'est retrouvé sur le trône, le conspirateur qu'il était aux affaires de Boulogne et de Strasbourg. Il a organisé un complot contre son propre gouvernement et il a lancé la France dans une guerre insensée, n'ayant à opposer à une puissance formidablement armée que des forces cinq fois moins nombreuses, désorganisées par l'incurie des chefs.

Il comptait sur le hasard, cette providence des gens sans aveu; il comptait aussi sur la trahison. Hélas, cette dernière espérance n'a été que trop réalisée.

Les armées impériales ont été battues.

L'ex-empereur, par une capitulation sans exemple dans l'histoire, a livré 80,000 hommes à Sedan; Bazaine en a livré 120,000 à Metz.

La France était précipitée dans l'abîme. Le crime du 2 décembre était puni.

Mais la France ne périt pas et ne peut pas périr.

Elle a secoué les oripeaux de l'empire et pris résolument possession d'elle-même.

La République l'a régénérée; des armées sont sorties de ses entrailles, mal équipées, mal armées d'abord, mais fortes de leur patriotisme et de leur courage; elles ont appris à combattre dans leurs défaites même, et aujourd'hui, après des prodiges d'héroïsme et de dévouement à la patrie,

la situation est bien près de se transformer.

L'ennemi s'est avancé assez loin pour que la retraite puisse lui être absolument fermée; pour qu'il trouve son tombeau dans ces régions pressurées, ruinées; mais d'où sortiront à l'heure fatale de la vengeance des légions d'exécuteurs.

Relevons donc la tête, et après avoir donné aux absents et aux morts nos larmes et nos regrets, détournons-nous et regardons lièrement en avant.

La France républicaine est sortie indomptable de ses immenses désastres.

SORTIE DE BELFORT

Un des objectifs du moment, est la délivrance de Belfort qui garde le passage de France en Allemagne, du côté de Bade. Cette place forte commande ce que l'on appelle la trouée de Belfort.

La garnison de cette héroïque petite ville est disposée, comme on va le voir, à aider à sa délivrance.

Besançon, 24 décembre.

Officiel. — La sortie de Belfort, effectuée le 20 décembre, a été désastreuse pour les Prussiens.

Chatenois (10 kil. de Belfort) est rempli de blessés.

A Beaupréant, beaucoup de canons ont été encloués.

LA GUERRE A OUTRANCE

Sa justification se trouve même dans les journaux étrangers.

On lit dans le *Dund* du 16 décembre:

La France se dresse debout; au prix de sacrifices énormes, elle organise de nouvelles armées, pour l'armement desquelles les fabriques du Creuzot, de Rochefort, de Toulon, de St-Etienne, de la Clotat, de Lyon, de Brest et de beaucoup d'autres villes travaillent activement, de sorte que déjà chacun de ces grands établissements peut d'ici à un délai très rapproché fournir beaucoup de millions d'armes.

Les 400,000 hommes de troupes déjà organisées se battent vaillamment bien qu'elles ne soient encore exercées qu'imparfaitement et que les chefs habiles soient clair semés. Deux mois suffiront pour faire sortir des camps organisés sur différents points, 4 à 600,000 hommes de troupes nouvelles.

Riches et pauvres, chacun fournit son obole à la patrie, chacun donne ce qu'il peut.

Trochu laissant à Paris 150 à 200,000 hommes seulement, opérera une sortie sur la plus grande échelle et gagnera le large. Au reste, même après la prise de Paris, tout ne serait pas fini et la paix serait encore loin d'être conclue. Car, tandis que les Allemands se verraient contraints de laisser en arrière au moins 250,000 hommes de garnison, la France méridionale continuerait la guerre, et elle n'a pas besoin de plus de huit semaines pour pouvoir commencer une nouvelle campagne.

Ainsi raisonne la majorité des Français, et il faut convenir que tout cela ne repose pas seulement sur l'illusion, la vanité et le gloriole. On dit même que dans le quartier-général prussien, où l'on était loin de s'attendre à un tel esprit de résolution et d'abnégation de la France, on ne se fait plus d'illusions sur ce point et qu'on a cessé de croire que même la prise de Paris pourra amener la paix.

Voici l'opinion du *Correspondant de Hambourg*, sur le même sujet:

Alors même que Paris sera tombé entre les mains des Allemands, nous ne posséderons pas en fait la masse d'éléments de lutte qu'il serait nécessaire pour soumettre la France tout entière. Tant que Paris immobilise nos meilleures troupes, nous ne pouvons même pas songer à une tentative de cette nature et nous en sommes réduits à l'obligation d'attendre que les armées du Sud et de l'Ouest soient formées pour, une fois cette formation achevée, entreprendre contre des forces fraîches de nouveaux et sanglants combats.

De chacune de ces divisions, alors même qu'elles seraient complètement battues, il restera toujours assez d'hommes pour fournir les cadres d'une nouvelle formation et pour permettre de reculer encore plus loin le terme de la guerre. Nous voilà donc contraints de poursuivre la guerre jusqu'à ce que le dernier Français ait dû déposer son fusil.

Feuilleton du PETIT JOURNAL

UNE FILLE DU PEUPLE

1

Dans quelques-unes des rues qu'on a nouvellement percées à Paris, il se trouve, de loin en loin, au milieu des bâtisses neuves et quelquefois élégantes, une de ces vieilles maisons humides et dont les vitres étroites semblent avoir été multipliées par le nombre des fenêtres. Ainsi, dans la rue Saint-Edme, à l'extrémité de la rue Rochechouart, on aurait pu voir, il y a deux ans à peine, l'une de ces maisons qui, dans ces rues blanches et bien alignées, font le même effet qu'un arbre mort dans une allée. La façade de cette maison était bâtie de moellons et recouverte de mortier. Deux marches, dont la seconde pendait d'un côté plus que de l'autre, donnaient accès à une allée sombre, au bout de laquelle se

trouvait un escalier de pierre. Cette maison était habitée par une honnête et travailleuse population. Une blanchisseuse occupait le rez-de-chaussée; un menuisier, un peintre en bâtiments et quelques ouvriers qui se couchaient de bonne heure et se levaient avant le jour, habitaient les étages supérieurs.

Mme Dancret, la blanchisseuse, sous-louait une chambre séparée par le corridor de son logement particulier. Cette chambre était occupée, depuis deux années bientôt, par une jeune ouvrière en dentelle qu'on appelait Marguerite.

Marguerite avait dix-huit ans.

Elle vivait tant bien que mal de son travail et dans une chrétienne solitude. Marguerite était née à Nevers, où elle avait été élevée par les sœurs de la Foi.

Cette première instruction, qui donne à notre vie la direction qu'elle doit suivre, avait été pour elle bonne et saine: l'éducation religieuse est toujours la meilleure.

Le logement de Marguerite respi-

rait l'ordre et le travail. Chaque chose y était à sa place. Tout y était propre. Les fleurs dont elle était garnie et les oiseaux qui chantaient dans une cage peinte en vert attestaient même d'un petit superflu, gagné sans doute à la lueur de la lampe.

Depuis quelque temps, le bonheur semblait sourire à la jeune ouvrière: l'ouvrage abondait chez elle; il lui était tombé du ciel deux ou trois bonnes pratiques, et enfin elle était aimée, mais aimée comme une bonne et brave fille doit l'être, aimée par un ouvrier, jeune, intelligent et probe.

Quelle joie d'être aimée pauvre, d'être aimée pour sa jeunesse et pour son dévouement. Comme Marguerite y songeait souvent! comme elle se promettait de le rendre heureux, cet homme qui lui donnait sa vie.

Albert Dumont était peintre sur porcelaine. Il avait à peine vingt-cinq ans.

Marguerite le connaissait depuis quatre mois seulement, mais peu de temps lui avait suffi pour l'apprécier.

Quelquefois Albert arrivait soucieux; mais quelques paroles de la jeune fille dissipait bientôt ce nuage...

Un matin de septembre, trois personnages descendirent d'une voiture de remise, au coin de la rue St-Edme, et se dirigèrent vers la maison où habitait Marguerite.

Une femme de cinquante ans environ, ayant l'aspect douteux d'une marchande à la toilette, paraissait conduire un personnage qu'on appelait « monsieur le chevalier. » Le chevalier avait sur sa manche gauche le bras blanc et potelé d'une fort jolie fille aux allures évaporées.

— Eh bien, madame Saint-Alphonse, sommes-nous arrivés? demanda le chevalier. Cette rue Rochechouart n'en finit pas. Autant vaudrait faire l'ascension du mont Blanc.

— C'est ici, répondit Mme Saint-Alphonse.

— Entrez, Valence, dit le chevalier à la jolie fille. Notre curiosité va être satisfaite.

Mme de Saint-Alphonse, la femme

LES PRESSENTIMENTS

Le vieux roi Guillaume ne dort décidément plus. Les soucis et les inquiétudes de son peuple ont fini par troubler son sommeil.

Les correspondants allemands, eux-mêmes, dans leurs lettres de Versailles, nous le montrent maintenant sombre, et préoccupé.

C'est à peine s'il retrouve parfois, dans le fond d'une bouteille de ce champagne dont il est si friant, quelques éclairs de son ancienne gaieté. La couronne de Barberousse est une couronne de fer, et elle est bien pesante pour sa tête. Une multitude de villes françaises sont au pouvoir des troupes allemandes, lisons-nous dans une lettre adressée de Versailles à la *Nouvelle Gazette de Zurich*, et, cependant l'on est ici morne et inquiet.

Ce sentiment de malaise général n'est, en réalité, que le reflet des inquiétudes qui règnent de plus en plus dans les cercles politiques et militaires et dans l'état-major du roi.

On ne s'attendait pas à une résistance aussi opiniâtre, et l'on calcule tristement ce qu'il coûtera encore de sang avant d'être complètement maître de la France. Ce n'est plus de l'enthousiasme qui règne dans ce pays, c'est de l'exaltation, du fanatisme. Vous auriez dû voir les troupes du général Ducrot attaquer les nôtres : on eût dit une bande de lions.

Devant tant de bravoure, nous sommes obligés de nous incliner, et nos généraux reconnaissent tous la valeur de leurs adversaires.

LES REPRESAILLES

Une correspondance des Vosges cite ce fait :

Deux francs-tireurs ont été pendus par les Prussiens.

Trois jours après, 17 cadavres prussiens étaient suspendus à des arbres voisins.

Un bataillon fut envoyé à la recherche des coupables, il n'en revint que 40 hommes. L'officier qui les commandait pleurait de douleur en rentrant à Strasbourg.

La *Gazette jurassienne*, de Porrentruy, constate que partout, dans les Vosges et le Jura, les paysans commencent à ne pas souffrir les exactions des uhlans sans protestation énergique.

Ainsi, à Valdoie, des représentations étaient faites sur la quantité considérable de fourrage qu'un cavalier prussien employait en litière pour les chevaux. Le Prussien répond par une insulte, le paysan riposte par un vigoureux coup de trident qui abat son homme. Un autre cavalier accouru à le même sort. Le paysan est garrotté, mais il rompt ses liens, saute par la fenêtre d'un premier étage, et s'échappe.

par des sentiers détournés jusqu'en Suisse.

A Bouroyno, des cavaliers prussiens exigent des réquisitions en dehors d'un accord conclu avec le quartier-général. L'instituteur leur reproche d'agir en pillards, en maraudeurs. Les soldats s'irritent et veulent forcer l'instituteur à retirer ses expressions. Un cavalier prussien dégaina son coutelas, le maître d'école tire son couteau. On s'interpose, et les uhlans finissent par détalier sans rien obtenir.

BULLETIN DE LA GUERRE

On dit que M. Deschamps, l'acronaute à qui nous devons les dernières nouvelles de Paris, était porteur d'un pli cacheté du général Trochu, à l'adresse de M. Gambetta.

Ce pli doit renfermer des instructions de la plus haute importance, car en le confiant à M. Deschamps, le général aurait dit :

« Il faut absolument que ce pli arrive à sa destination. Ne le brûlez, ne le mangez, ne le déchirez sous aucun prétexte ; quel que soit le danger que vous couriez, gardez-le, et remettez-le, coûte que coûte, en mains propres. »

M. Deschamps, aréussi, comme on le voit, à remplir jusqu'au bout, la mission du gouverneur de Paris.

L'ancien représentant du peuple à la Constituante de 1848, M. Commissaire, qui, après la révolution du 4 septembre, avait été nommé gouverneur du château de St-Cloud, avait été fait prisonnier par les Prussiens et était gardé à Versailles avec environ 250 personnes capturées en même temps que lui. Trompant la surveillance des Allemands, M. Commissaire est parvenu à s'évader et il vient d'arriver à Bordeaux. Avant l'investissement de Paris, il a fait transporter en lieu sûr les collections artistiques et les objets précieux des palais dont il avait la surveillance, conservant ainsi à la nation des objets dont la valeur est évaluée à une soixantaine de millions.

Suite de l'affaire de Nuits

M. le préfet du Rhône a communiqué la dépêche suivante à plusieurs journaux :

Le maire d'Auxonne au préfet du Rhône.

Auxonne, 23 décembre.

Des lettres de Dijon confirment que la perte des Prussiens dans l'affaire de Nuits serait de 7,000 hommes hors de combat. Le prince Guillaume de Bade serait mort. Les éclaireurs de la garnison d'Auxonne ont tué cette semaine plusieurs ennemis et fait 2 prisonniers avec leurs chevaux. A Gray, hier, à dix heures du matin, il y avait environ 10,000 hommes ; une portion est remontée vers Vesoul, conduisant des prisonniers français.

La conduite des Prussiens, après le com-

bat, a été, comme elle l'est toujours, dégoûtante et ignoble.

Ils enfonçaient, à coups de crosses de fusil, les magasins et faisaient feu dans l'intérieur des maisons.

Un vieillard a été blessé très-grièvement à la tête.

Jusqu'à l'heure de leur départ, ils ont pillé, saccagé Nuits.

On dit même qu'ils ont emmené en otage une quinzaine des plus notables habitants.

Ils sont revenus jeudi matin, en petit nombre, occuper Nuits.

1,000 à 1,200, assure-t-on, campent en ce moment sur les hauteurs de Chaux, positions occupées il y a quelques jours par nos francs-tireurs.

Le *Progrès de Saône-et-Loire* contient aussi les renseignements qui suivent :

A Dijon, Prussiens et habitants manquent de vivres, de sorte que les ménages qui consommaient quotidiennement 10 k. de pain, sont rationnés par les Prussiens et réduits à 4 k.

Les chevaux manquent de fourrage, et les Prussiens en tuent tous les jours pour en diminuer le nombre.

Quelques postes prussiens ont été poignardés.

Les Prussiens ont réquisitionné et ruiné les villages de Sombornon, Mémont, Ste-Marie, Pont-de-Pany, Arcey, Lantenay, Fleurey, Pasques, Prenois, Darois, Talant, Fontaines, Ste-Apollinaire, Varois, Mirande, Longvie, Perrigny, Marsannay, Chenoves, Corcelles.

Les Prussiens auraient miné les ponts du canal et de l'Ouche à Plombières ; ils auraient également abattu les arbres sur la route et le canal.

Le commandant Huot.

Nous lisons dans la *Franche-Comté* :

Un nouvel exploit vient d'être accompli par le brave commandant de francs-tireurs Huot, qui, il y a quelques jours, délivrait 110 prisonniers français qu'on emmenait en Allemagne et vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Il était dans les environs de Fretigny, lorsqu'on vint lui annoncer qu'il y avait dans le village cinq lanciers prussiens. Il disposa ses hommes de façon à couper de tous côtés la retraite aux Prussiens. Malheureusement, lorsque ceux-ci s'avancèrent, un de ses hommes faisant feu trop tôt, l'éveil fut donné. Les lanciers se sauvèrent à travers les champs.

Huot ne se découragea pas : il s'élança à leur poursuite en suivant la trace que les pas de leurs chevaux laissaient sur la neige ; quelques-uns de ses hommes le suivaient, mais à une certaine distance. Seul il rattrapa les Prussiens, non loin de Maizières ; il somma le dernier de la bande de se rendre, ce qu'il fit immédiatement en jetant ses armes par terre. Il s'adressa alors au suivant ; celui-ci parut s'exécuter avec lenteur ;

mais Huot, qui n'avait pas le temps d'attendre, le prit par une jambe et le renversa de cheval. Il tenait alors ses deux prisonniers chacun d'une main, et il voyait à son grand regret les autres Prussiens continuer leur retraite.

Heureusement, deux de ses hommes arrivant, il leur livra sa première capture, et, enfonçant l'un des chevaux, il se lança à la poursuite des lanciers. Il en atteignit un encore, qui se rendit aussi ; les deux autres étaient trop loin pour qu'il pût espérer de les rejoindre. Il tira alors un coup de feu ; un de ces cavaliers tomba, mais légèrement blessé, car il put se relever immédiatement et se sauver.

Les trois prisonniers prussiens, ainsi que leurs chevaux, ont été amenés vendredi soir, à Besançon.

LES MORTS GLORIEUSES

Rapport militaire.

Paris, 6 décembre 1870.

Le général Renault, commandant le 1er corps de la 2e armée, a succombé ce matin à la suite de l'amputation de la jambe.

On peut dire de ce vieux guerrier que la mort l'a surpris au moment où il rêvait de gloire et de succès pour son pays.

Il avait l'âme haute, le cœur vaillant, et, au moment de prendre congé du gouverneur pour marcher au combat, il lui disait que si la patrie attendait de grands efforts de son armée, elle était prête à tous les sacrifices. D'une bravoure chevaleresque, personne plus que lui n'inspirait à la troupe par son attitude. Il a été frappé dans une grande journée ; il faut le regretter ; mais, dans ce temps de sacrifices, il ne faut pas le plaindre, car il est mort en soldat.

Auprès de cette vieille gloire est venu s'étendre une vie toute d'espérance : le commandant Franchetti a également succombé à la suite de sa blessure. Il avait conquis une place d'honneur au milieu des défenseurs de la capitale. Jeune, ardent, vigoureux de cœur et d'esprit, il n'est pas une journée, depuis le commencement de la campagne, où il n'ait fait preuve de vaillance à la tête de la troupe d'éclaireurs à cheval qu'il avait formée, et qui pleure aujourd'hui l'homme qui avait si bien compris le parti que l'on pouvait tirer d'une pareille troupe d'élite.

Le général Ladreit de la Charrière était mort avant-hier : il n'avait jamais suivi que le chemin ardu du devoir. Jeune, il aimait la gloire et prouva sa valeur. Le 2e léger, au temps de ses succès, le compta comme un de ses vaillants officiers. Il fut frappé à l'attaque de Mesly, à la tête de ses troupes, où il déploya une bravoure éclatante, et la fin de sa carrière fut digne de ses premiers débuts. Honneur à lui ! honneur à tous ceux de nos camarades qui sont tombés comme lui en défendant la patrie !

P. O. Le général chef d'état-major général, SCHMITZ.

de cinquante ans, pénétra dans l'allée et ouvrit sans façon la porte de la chambre de Marguerite.

— Elle est sortie, dit-elle, vous pouvez examiner à votre aise le boudoir de la demoiselle.

— Et la personne est-elle aussi modeste que l'appartement ? demanda Valence.

Mme Saint-Alphonse haussa les épaules avec dédain.

— Parbleu ! une petite ouvrière de rien du tout !

Valence mordit avec dépit ses lèvres roses :

Une pareille rivale ! la concurrence ne me fait pas honneur...

Elle songea un instant, puis, regardant autour d'elle :

— Ah ça ! où est donc Ménélas ?

— Voilà, jarnidieu ! répondit le chevalier, en entrant à son tour. Je me suis arrêté pour allumer un cigare, afin d'avoir l'air plus insolent... C'est donc ici l'appartement de Mlle Raimbaut ?

— Oui, chevalier, répondit Va-

lence, et nous attendons ma rivale...

— Qui est sans doute allée reporter de l'ouvrage ? ajouta Mme Saint-Alphonse.

— Reporter de l'ouvrage ! s'écria le chevalier ; il faut qu'une jeune fille ait des sentiments bien bas pour perdre sa jeunesse à travailler.

Il est temps de faire connaître au lecteur ce remarquable personnage, connu dans les meilleures sociétés de Paris sous le nom de chevalier Ménélas de Barbotin.

Le chevalier était un homme d'un certain âge, c'est-à-dire d'un âge très incertain.

Le chevalier se donnait trente-cinq ans, mais il en avait réellement quarante-deux. Il se donnait trente mille livres de rente, mais il en avait à peu près quinze. Le domaine de Barbotin n'avait jamais pu faire davantage. Le chevalier se montrait à La Marche et à Chantilly avec un voile vert à son chapeau. Les paris lui réussissaient assez généralement. Du reste, il mon-

trait passablement à cheval et il était doué d'une forte dose d'ignorance.

Valence continuait à inspecter le local de Marguerite.

— Je suis curieuse, dit-elle, de voir celle que Gaston m'a préférée.

— Bah ! s'écria Ménélas, quelque caprice de gentilhomme... Nous étions comme ça dans l'autre siècle... Un de mes aïeux ne s'était-il pas amouraché d'une vachère !... Cela fit grand bruit à la cour... Je vous raconterai ça.

— Et c'est dans ce grenier, reprit Valence en riant d'un rire un peu forcé, que le vicomte Gaston de Brézières est venu chercher une âme qui pût le comprendre !... Ah ! ah !

— Le fait est, observa Ménélas, qu'on serait venu me dire : « Chevalier, votre noble ami, sous les apparences d'un décorateur en porcelaine, passe ses journées à sonpirer aux genoux d'une couturière, j'arnidieu ! j'aurais trouvé ça bien plat !... »

Après un instant de silence, Ménélas demanda à Valence comment elle

avait pu découvrir le secret de Gaston.

— Depuis quelque temps, dit-elle, il me paraissait soucieux. Ses absences se multipliaient. J'ai aussitôt prévenu M^{lle} Saint-Alphonse, qui m'a amenée tout droit chez M^{lle} Marguerite...

— Pardon, madame, interrompit Ménélas, ma question vous paraît peut-être indiscret... mais comment avez-vous pu savoir que Gaston venait ici... dans cette rue isolée... à l'extrémité d'un faubourg ?

— Dame ! je l'ai suivi.

— Vous l'avez suivi ?... Jardinieu ! c'est une idée... Désormais, quand je voudrai savoir où quelqu'un va, je le suivrai.

— Et en m'informant auprès des voisins, j'apprends que M. le vicomte de Brézières s'appelait Albert Damont, et passait dans tout le quartier pour le prétendu de M^{lle} Marguerite Raimbaut.

AURÉLIEN SCHOLL.

La suite à demain.

Nous recevons de Voiron (Isère) une protestation signée des officiers de la garde nationale de cette ville contre une attaque injurieuse pour Garibaldi, dirigée du haut de la chaire par M. le curé.

Le grand patriote italien, qui se dévoue à la France, à la République, inspire à l'immense majorité des citoyens une respectueuse admiration.

Garibaldi représente au suprême degré l'idée républicaine, et ses actes répondent à sa conviction.

La protestation des gardes nationaux de Voiron est donc un hommage bien naturel après l'attaque inconsidérée dont Garibaldi a été l'objet.

Cette protestation est signée par

M. Sibut, commandant.
MM. A. Humbert, M. Guélin, Fournier, Reymond, Robert (adjudant-major), Polydore Guélin, J.-B. Orsel, Veyron, Coup, Benard, Calède, capitaines.

MM. Laure, Gibos, Milliet, Bonsirven, Bourde, Jeanon, Lacoste, Bavut, F. Arnaud, Boulangeat, Chailieux, A. Jacquemet, Perrin (artillerie), Perronet (id.), lieutenants.

MM. Chaloin, Tournon, Ruel, Charpentier, Poulet, Gresse, Faugelle, Sémat, A. Favre, sous-lieutenants.

NOTES D'UN INFIRMIER

V

Madame E. S.

En arrivant à Vesoul, je reçus un billet de logement. Je devais être l'hôte d'un magistrat de la ville. Je me présentai avec ma réquisition au logis désigné. Il était dix heures du soir et j'eus bien de la peine à me faire entendre, quoique je cognasse la porte à coups redoublés.

Enfin, un personnage noir, ressemblant à un secrétaire vint, ouvrir et me reçut avec une affabilité tempérée.

— Que demandez-vous ?

— Monsieur X...

— Pour un logement ?

— Oui.

— Ah !

Il emporta la lanterne et me laissa dans la cour.

Quelques instants après, j'entendis une fenêtre s'ouvrir au premier étage et une voix crier :

— Etes-vous officier ?

— Non, Monsieur.

— Alors, allez place du Marché, 5, chez Mme Duyard qui loge pour moi. J'ai trois lits chez elle; vous y serez très bien.

Je ne sais pourquoi les trois lits de Mme Duyard ne me tentèrent pas. Je restai à l'hôtel où notre compagnie avait soupé, et je demandai une chambre. Tout était retenu et occupé. Je sollicitai alors un autre billet de logement, et, muni de mon petit papier, j'allai frapper à la porte de M. E. S...

Il était tard : tout le monde dormait dans la ville, à l'exception peut-être de Mme E. S..., qui veillait un enfant malade. J'eus quelque honte de mon importunité, et timidement je présentai mon billet.

— Vous le voyez, monsieur, me dit Mme E. S..., mon enfant va mourir, et je ne puis vous faire bon visage. Cependant il y a, de l'autre côté de l'escalier, un lit tout prêt. Mon mari s'est engagé dans les francs-tireurs de la Haute-Saône. Vous devez être bien reçu chez lui.

J'allai habiter la chambre qui m'était ainsi offerte. Le lendemain, je priai les médecins de notre ambulance de donner une consultation à la pauvre mère. Rien n'y fit : la cause était désespérée. L'enfant mourut la nuit suivante. Nous voulûmes l'accompagner jusqu'au cimetière.

A côté des grands événements de la

vie se trouvent les détails vulgaires de chaque jour.

Il faut que je dise, sans plus de transition, que j'avais donné du linge à blanchir. L'ordre du départ nous étant arrivé brusquement, je réclamai mon linge tel que, je le jetai dans mon sac, et l'emportai sans l'avoir vérifié.

Ce malheureux linge me suivit aussi de ville en ville, de village en village; mais partout où nous faisons étape, il n'y avait pas de repasseuse, et partout où se trouvaient des repasseuses nous ne faisons pas étape.

Un jour, pourtant, la coïncidence se présenta. Je tirai de mon sac un mouchoir marqué E. S. J'avais eu le temps d'être ingrat et d'oublier mes hôtes de Vesoul. Je reconnus qu'il y avait erreur, sans plus de réflexions.

Quelque temps après, je me trouvais à Besançon. On y passait sur la place Granvelle, une revue de gardes mobiles et de franc-tireurs. On avait fait évacuer la place par la population civile; mais ceux qui portaient un uniforme quelconque étaient admis dans l'état-major. C'est à ce titre que je pus assister comme témoin bien placé, à l'inspection de cinq ou six bataillons.

Tout le monde remarquait la fière tenue des francs-tireurs de la Haute-Saône, vêtus d'un costume marron clair.

Cette compagnie différait des autres, en ce qu'elle semblait composée d'hommes mûrs et même âgés. Ces soldats-là doivent être solides au poste. Ils se sont engagés sans coup de tête, avec discernement, avec résolution. Ils sont les *grogards* volontaires de l'armée.

Parmi eux se trouvait une jeune femme portant le costume du corps, mais dont la tenue était gauche et mal assurée. Il va sans dire que tous les yeux étaient tournés vers elle, et que plus d'un commentaire allait à son adresse.

Au milieu de la revue, il y eut une halte pendant laquelle les soldats rompirent les rangs. Je restai au milieu de la place, et je vis venir vers le groupe dont je faisais partie la femme que nous avions tous remarquée. Elle marcha droit à moi, et me tendit la main en disant :

— Vous ne me reconnaissez donc pas ?

— Non, madame.

— Je suis Mme E. S., de Vesoul.

— Ah ! pardon : ce costume... mais comment ?..

— Oh ! ce n'est pas gai, me dit-elle. Le lendemain de votre départ, les Prussiens entrèrent à Vesoul. Vous savez que mon mari est franc-tireur; on pouvait donc lui faire un mauvais parti. J'ai voulu le rejoindre. Je savais qu'il était à Lure; je résolus de m'y rendre. Le chemin de fer était coupé. Je marchai jour et nuit. Quand j'arrivai à Lure, mon mari n'y était plus.

« Où le trouver ? Sur des renseignements assez vagues j'allai dans la direction de Besançon. Je suivais partout l'armée ennemie.

« Je courais de village en village, trouvant devant moi la désolation et le désert; plus de voitures, plus de chevaux : les Prussiens avaient tout pris. Je marchais toujours, toujours à pied. Enfin, arrivée à la rivière de l'Ognon, je sus que l'ennemi descendait la vallée; je pus donc couper à travers monts, et j'arrivai à Besançon, sans chaussure et presque sans vêtements. Je rencontrai beaucoup de francs-tireurs, mais lui, non. Je n'avais plus plus qu'un parti à prendre : s'il existe encore, il viendra ici. Je me suis donc engagée dans le corps que

vous voyez. J'ai passé par tant d'épreuves que je n'en dois pas subir de nouvelles. Dieu m'a pris mon enfant; il n'est pas possible qu'il ne me rende pas mon mari. »

Nous restâmes un moment silencieux; puis, pour couper court à de tristes réflexions :

— Excusez-moi, lui dis-je, si je viens mêler à de si grandes choses une reminiscence bien mesquine et peut-être ridicule : j'ai trouvé dans mon sac un mouchoir marqué E. S., il doit vous appartenir.

— Sans nul doute, répondit-elle.

— Où pourrais-je vous le faire parvenir ?

— Où ? Je n'en sais rien; je n'ai plus de demeure. Mais, s'il y eu confusion, je dois aussi avoir un mouchoir qui vous appartient. Je conserverai le vôtre et vous garderez le mien en souvenir de moi, de mon mari et de mon enfant.

Le clairon sonna, et les francs-tireurs de la Haute-Saône reprirent leurs rangs...

Gustave NADAUD.

(La suite prochainement.)

NOUVELLES DE LYON.

La ville de Lyon était couverte, hier à son réveil, d'un épais manteau de neige.

Depuis plusieurs jours cet état atmosphérique était imminent.

Les flocons de neige sont extrêmement menues; on dirait plutôt du grésil. C'est ce qui nous fait craindre qu'elle ne persiste pendant plusieurs jours. Le froid est, en effet, vif et pénétrant.

La neige est tombée toute la journée et jusqu'à midi, il a fallu maintenir le gaz allumé dans les ateliers et avoir les lampes dans les appartements.

Triste Noël matériellement et moralement !

AVIS

Les brigadiers et ouvriers qui ont reçu des outils pour travailler à l'enlèvement des neiges, les 9 et 10 décembre, sont invités et au besoin mis en demeure de les rapporter au dépôt central des Capucins (Brotteaux).

Les concierges et autres citoyens qui auraient connaissance d'outils abandonnés dans les cours des maisons, sont priés d'en aviser l'inspecteur général, rue Fénélon, 30. Lyon, 24 décembre 1870.

L'inspecteur général des chantiers, CHOMETTE.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

Vente des fumiers provenant du bétail.

La Commission recevra les offres d'achat des fumiers, en bloc ou par étale. Le prix offert sera stipulé par cent kilogrammes.

Les offres seront reçues au bureau du service du bétail, 10, rue des Archers, de 10 heures à 4 heures.

Appel à l'activité pour l'armée active des hommes ayant servi dans la cavalerie.

Le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire de la République,

Vu la circulaire en date du 12 décembre courant, par laquelle le ministre de la guerre appelle à l'activité, pour l'armée active, les hommes ayant servi dans la cavalerie et qui ont été mobilisés en vertu du décret du 29 septembre dernier,

Arrête :

Art. 1er. — Les anciens militaires appelés par la décision ministérielle ci-dessus visée, qui ont servi dans la cavalerie ou qui ont seulement été exercés dans les dépôts d'instruction, SONT TENUS de se rendre, dans le plus bref délai, au bureau de recrutement à Lyon (casernes des Passagers, à la Quarantaine), pour être incorporés dans les régiments d'artillerie ou du train d'artillerie le plus à proximité de leur résidence.

Art. 2. — Les appelés qui ne seraient point porteurs de leur congé ou d'une pièce

constatant leur identité, et pouvant y suppléer, devront se pourvoir d'une feuille de route qui leur sera délivrée par le maire de leur commune.

Art. 3. — Les maires des communes du département, les autorités militaires et le général des gardes nationales du Rhône, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Lyon, 21 décembre 1870.

Le préfet du département du Rhône, commissaire extraordinaire du Gouvernement,

P. CHALLEMEL-LACOUR.

On rapporte au *Progrès* un épisode de la tragédie Arnaud, qui fait grand honneur à la personne qui y a figuré. Pendant que des hommes se montraient assez lâches pour ne pas oser s'interposer résolument entre le commandant Arnaud et ses assassins, une jeune fille a eu le courage d'intervenir.

Voyant, sur la place de la Croix-Rousse, qu'un homme armé qui poursuivait Arnaud, allait lui porter un coup de baïonnette, elle se jeta devant le commandant, croisant les bras et lui faisant un rempart de sa poitrine.

Quand, ensuite, les assassins ivres entraînaient leur victime, la même personne essaya de sauver le malheureux Arnaud, en faisant observer qu'il n'avait pas tort, qu'il qu'il n'avait fait feu qu'après avoir été broyé et pour se défendre.

— Vous me connaissez assez, ajoutait-elle, pour savoir que je ne mens pas.

— C'est vrai, nous vous connaissons, lui fut-il répondu, mais on nous a dit le contraire de ce que vous dites du commandant Arnaud.

La jeune fille ajouta encore :

— M. Arnaud est père d'une famille de trois enfants; quel malheur si on le fusille !

Aux arrestations déjà connues doivent s'ajouter celles qui suivent, pour excitation à la guerre civile :

Bouvard (Jean-Joseph), Paquet (François), Paquet (Jean), Dumas (Guillaume), Rigot (François), Poète (Antoine), Taix (Jean) Loup (Forest-Jean), Sapaly (Jean-Claude), Fénéas (Joseph), Laplace (Pierre), Félix (Françoise).

Mme Arnaud, veuve du commandant assassiné à la Croix-Rousse, ayant appris qu'une souscription était ouverte en sa faveur, a écrit au *Progrès* la lettre très-digne qui suit :

« Veuillez, je vous prie, avoir la bonté de reproduire la lettre suivante :

J'ai lu dans votre estimable journal d'aujourd'hui que les officiers du 11e bataillon voulaient ouvrir une souscription en faveur de la veuve du commandant Arnaud.

Je les remercie, je ne puis point accepter de souscription. Mon mari était trop brave; c'est pour ses amis, pour son pays, l'honneur de la France et de la République qu'il est mort.

Que tous les honnêtes gens le sachent bien.

Pour ne point aggraver mes douleurs, je dirai à MM. les officiers de la garde nationale de la Croix-Rousse, que je ne veux accepter aucune souscription pour moi et mes enfants.

Si toutefois la souscription est commencée, je prie MM. les officiers de la destiner à l'armée de Garibaldi, dont mon pauvre mari appréciait si bien le dévouement.

VEUVE ARNAUD.

Lyon, le 24 décembre 1870.

Par décret du 17 décembre, vu le rapport du général Bressolles sur les combats de Nuits et de Châteauneuf, où les deux légions mobilisées du Rhône allaient au feu pour la première fois,

M. Jean Pirat, capitaine, commandant la batterie de la première légion de mobilisés du Rhône, est nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Des mentions honorables sont accordées aux officiers du même corps, savoir :

MM. Claude Etiévant, capitaine, et Etienne Pirat, capitaine.

Le train direct de nuit entre Bordeaux, Lyon et Marseille, dont la création vient d'être annoncée, fonctionne depuis mercredi 21 courant (nuit du 21 au 22.)

Son parcours sur toute la ligne du Midi est ainsi réglé :

Départ de Bordeaux, à sept heures du soir.

Arrivée à Cette le lendemain huit heures quarante-cinq du matin.

Départ de Cette, à cinq heures vingt du soir.

Arrivée à Bordeaux, le lendemain à sept heures quinze du matin.

Ce train correspondra avec les trains de la Méditerranée.

En attendant qu'une grande vente de bienfaisance puisse être organisée par les dames lyonnaises pour venir en aide aux diverses œuvres charitables dont notre ville a pris l'initiative dans la crise présente, une personne de Lyon a eu la bonne pensée de faire imprimer, en une petite brochure, le discours patriotique prononcé par M. Bersier, à Paris, le 27 novembre 1870, au concert du Cirque national.

Cette brochure est vendue au profit de nos soldats en campagne ou prisonniers de guerre, rue de Lyon, chez MM. Denis et Mera, libraires, et chez les principaux marchands de musique.

Cette publication nous paraît être une excellente idée; elle tend à un double but : procurer quelques vêtements de laine à tous nos braves soldats qui peuvent en avoir besoin et rappeler à la France entière que l'héroïque Paris compte sur la province pour l'aider à terrasser le barbare ennemi qui l'écrase depuis si longtemps.

Nous accueillons avec empressement tous les moyens mis en avant pour exciter, sous une forme ou une autre, la bienfaisance au profit de nos soldats ou de nos prisonniers.

La charité publique est inépuisable; donnons, donnons toujours; les misères sont grandes et le dévouement est plus que jamais nécessaire.

M. le maire de Lyon a reçu de la commission du concert patriotique, donné le 11 décembre 1870, au Grand-Théâtre, par les fanfares des 1er, 2e, 3e et 5e bataillons de la garde nationale, le compte-rendu et la recette de cette œuvre de bienfaisance, dont le résultat définitif pour les œuvres de bienfaisance est de 3,503 fr. 45 cent.

M. le maire a reçu, en outre, de Mlle Angèle Bonnardet une somme de 127 fr. 50 c., résultat d'une représentation donnée au théâtre Guignol du passage de l'Argue.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 21, a voté, à l'unanimité, de chaleureux remerciements aux auteurs de ces différents dons, ainsi qu'aux artistes qui, par leur concours généreux et gratuit, ont participé aux résultats.

Le ciel étant couvert, jeudi 22 décembre, on n'a pu apercevoir l'éclipse de soleil qui était annoncée. De onze heures à deux heures, temps de la durée de cette éclipse, on a seulement constaté une certaine obscurité, qui s'accroissait parfaitement avec la triste cérémonie de l'enterrement.

En Algérie, l'éclipse devait être totale. Les éclipses totales sont fort rares et offrent toujours un spectacle fort intéressant, pour les astronomes surtout, à cause des observations scientifiques qu'elles fournissent. Ce sont les éclipses totales qui ont permis de reconnaître les protubérances solaires et d'étudier l'atmosphère lumineuse de l'astre du jour.

A Paris, il n'y a eu qu'une seule éclipse totale de soleil, au dix-huitième siècle, celle de 1724; il n'y en a pas eu depuis le commencement du dix-neuvième siècle et il n'y en aura pas jusqu'à la fin.

A Londres, on a été pendant 575 ans (1140-1715), sans en observer une seule.

CORRESPONDANCE

Lyon, 24 décembre 1870.

Monsieur le directeur,

Permettez-moi d'avoir recours à la publicité de votre estimable journal, pour soumettre, à qui de droit, les propositions suivantes :

Est-il opportun, dans les circonstances actuelles, de diminuer sensiblement les frais de justice ?

Assurément, il y a lieu de réduire les frais de protêts, dénonciations, assignations,

jugements de condamnations et de tous actes d'exécutions.

Le gouvernement de la défense nationale rendrait, certainement un grand service au commerce et à de nombreux intéressés, en décrétant une réduction sur les frais de protêts et de poursuites en matière commerciale.

Par exemple, ne pourrait-il pas décréter que MM. les officiers ministériels seront tenus, à l'avenir, de déduire des coûts de leurs protêts :

1o Le papier timbré des copies qu'ils ne délivrent jamais, puisqu'ils se contentent, pour leurs protêts, de laisser leurs cartes aux domiciles des personnes intéressées ;

2o Les droits desdites copies, non délivrées, et conséquemment compris à tort dans lesdits coûts de protêts.

Le tout représentant 1—25 à diminuer sur chaque protêt simple, dont le coût actuel est de 4—85 sur lesquels étant 1—25

Le coût du protêt simple se réduirait à 3—60

y compris les droits des enregistrements et le timbre de l'original, soit 1—65, qui retranchés des 3 | 60, représentant le coût total du protêt, laisseraient encore 1—95 de bénéfice net pour l'huissier, sur chaque protêt simple.

Mais il sera juste de maintenir le timbre et les droits dus à l'huissier, pour les copies des protêts faits au Parquet ou en mairie, vu que ces copies sont exactement délivrées et contrôlées par les magistrats chargés de viser les originaux.

Les visas des protêts en Mairie ou au Parquet, qui sont actuellement de 1 fr. pour chaque protêt, pourraient être réduits à 0—50 (ce droit est dû à l'huissier).

Vous voyez, monsieur le directeur, quelle économie se trouverait réalisée sur chaque coût de protêt, par suite des réductions signalées.

Veuillez donc être assez bon pour insérer cette communication dans votre estimable journal, et vous acquerez ainsi la reconnaissance publique.

Agréé, etc.

A. LABOUVRIE, légiste,
9, rue Luzeau.

L'UNITÉ ALLEMANDE

La fameuse unité, ce rêve de tous les partis allemands, continue en réalité à ne point se réaliser. Il y a dans l'esprit allemand une telle antipathie pour ce qui est clair et simple, une telle tendance pour tout ce qui est compliqué, alambiqué, qu'il n'y avait qu'à abandonner ces gens-là à eux-mêmes pour renvoyer la fameuse unité aux calendes grecques.

Des politiques clairvoyants et sensés ont plus d'une fois averti l'empire qu'en se mêlant des affaires d'Allemagne, il allait directement contre son but.

L'Allemagne est évidemment arriérée à point de vue social et moral : elle n'entend encore rien aux grandes idées de fraternité des peuples modernes; depuis 1815, elle célèbre, chaque année, la victoire de Leipzig, quand, de tous côtés, les peuples tendent à se rapprocher et à oublier les vieilles querelles suscitées par les ambitions des princes; les Allemands appelaient la France « l'ennemi héréditaire ». La conception seule d'une pareille idée peint une nation et est la caractéristique évidente de son infériorité morale. Un officier prussien n'a-t-il pas récemment dit, en parlant des Français : « Ce peuple qu'on nous apprend à haïr sur les genoux de nos mères. » De pareils aveux suffisent.

Attaquer l'Allemagne, c'était coopérer à son unification; c'est ce que les hommes de l'empire n'ont pas compris. La déclaration de la guerre a fait oublier à tous les Allemands leurs griefs contre la Prusse; contre l'attaque extérieure, l'Allemagne était donc suffisamment unie.

A peine est-elle victorieuse, que les dissidences commencent.

On n'a, en effet, qu'à suivre les négociations pour l'entrée des Etats du Sud dans la Confédération du Nord, pour s'en convaincre.

C'est une œuvre informe, compliquée,

savamment machinée, comme toute conception allemande doit l'être.

Et tout d'abord on va rétablir l'empire allemand.

Vous entrevoyez sans doute l'empire de Charlemagne, un seul prince chef, un seul peuple! Ah! que vous n'y êtes pas.

Cet empereur même sera-t-il réellement empereur? Eh non! ce serait trop simple. La Prusse ne veut pas disparaître. Je le crois bien! Un Prussien se croit supérieur à tous les autres Allemands, qui, eux-mêmes, se croient au-dessus de toutes les nations. La morgue du Prussien ne consentira jamais à ce que la Prusse se fonde dans l'Allemagne; de son côté, le grand parti national ne veut pas que l'Allemagne se fonde dans la Prusse. Sortez de là si vous pouvez, et dites si ce n'était pas une folie insigne de se mêler à ces querelles pour aider à les vider.

Le roi de Prusse restera donc roi de Prusse; il ne sera pas empereur d'Allemagne, mais empereur en Allemagne.

C'est une différence énorme, mais appréciable seulement en allemand.

Ici se posent une foule de questions auxquelles on n'aurait point songé dans d'autres pays; mais en Allemagne! En voici quelques échantillons :

Le titre d'empereur sera-t-il héréditaire ?

La reine prendra-t-elle le titre d'impératrice ?

Le prince royal deviendra-t-il altesse impériale ?

Oui, répond un journal — allemand, comme vous allez voir, — oui, tous trois seront impériaux, néanmoins la maison Hohenzollern restera royale.

Et les fonctionnaires fédéraux, tels que les employés des postes, des télégraphes, et toutes les administrations communes à l'Allemagne du nord seront-ils impériaux ? — Oui.

Et les fonctionnaires prussiens des mêmes administrations ? — Ceux-là resteront royaux, etc.

Y comprenez-vous quelque chose ? — Non, pas plus que moi.

La constitution du fameux empire ne sera pas plus claire. On a dû faire quelques concessions aux Etats du Sud. De sorte que dans le futur empire la puissance centrale sera moins forte en face des différents Etats qu'elle ne l'est aujourd'hui : singulier progrès.

Le parti national se lamente de ce pas rétrograde.

En Allemagne, tout le monde partage les appréhensions que le traité a eu la Bavière a provoqué dans les rangs du parti national. Le droit de veto a été accordé aux Etats de la Confédération à l'égard des changements de la Constitution. Dans ce cas, quatorze voix du Conseil fédéral, lesquelles pourraient bien être fournies par les trois royaumes (Bavière, Wurtemberg et grand-duché de Bade), suffisent pour le rejet de la modification. Il en résulte que toute extension, même salutaire, de la compétence fédérale pourra toujours être empêchée par les intéressés.

En outre, des modifications des droits particuliers accordés aux divers Etats ne pourront avoir lieu qu'avec le consentement de l'Etat particulier, en faveur duquel ce droit a été stipulé.

C'est assez joli, comme clarté, et comme simplicité.

Dans ce méli-mélo germanique et politique, on a ménagé l'amour-propre du roi de Bavière, un roi qui gouverne ou paraît gouverner cinq millions d'hommes. Il conserve — faveur singulière que n'ont point les autres princes — le commandement de son armée. en temps de paix.

C'est-à-dire qu'il commande son armée tant qu'elle n'a rien à faire. Dès qu'elle se met en marche, c'est le roi de Prusse, ou l'empereur en Allemagne qui en devient le chef!

Autre imbroglio : ces mêmes petits rois d'Allemagne qui ont offert l'empire au roi de Prusse refusent de se rendre à Versailles, où doit avoir lieu la proclamation, sinon à Paris.

Le roi Guillaume est obligé de se contenter d'un état-major de grands-ducs et de ducs; les rois de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière ont poliment décliné l'invitation qui leur avait été faite de se rendre à Versailles. Le roi de Bavière surtout a obstinément résisté; il a même refusé de recevoir

l'aide de camp du roi Guillaume. N'est-ce pas une preuve que ces pauvres princes allemands n'acceptent qu'à contre-cœur le rôle de vassaux de la Prusse ?

Et le drapeau de l'empire allemand? L'Allemagne a un drapeau connu, aimé, symbole de l'unité : noir, rouge, or. Il n'y avait qu'à l'adopter; mais c'était trop simple, et puis le drapeau prussien (noir et blanc) ne pouvait disparaître. Qu'auraient dit les orgueilleux Prussiens? On a donc cherché un compromis, quelque chose de composite, dans le goût allemand, et on propose le drapeau noir, blanc et rouge.

Mécontentement des nationaux, des unitaires, qui à son écho à Vienne, où l'on ne se désintéresse pas complètement de ce qui se passe en Allemagne.

En effet, dans une récente réunion de trois mille étudiants, il y a eu une véritable lutte entre les partisans du drapeau noir, rouge, or et les partisans du drapeau noir, blanc, rouge. Il a fallu faire évacuer la salle.

En résumé, l'empire allemand n'est qu'une fantasmagorie, un mot, un signe extérieur d'une prétendue unité, avec un empereur qui est roi ailleurs, une Prusse qui ne veut pas devenir l'Allemagne, une Allemagne qui ne veut pas être prussienne; ayant à ses flancs dix millions d'Allemands d'Autriche, quelques millions d'Allemands de Russie qui lui sont étrangers; un tiers de la Pologne, un fragment du Danemark, qui tous deux ne veulent pas être allemands; et, comme si ce gâchis ne suffisait pas, on veut y ajouter l'Alsace et la Lorraine, qui sont et resteront françaises de cœur et d'âme.

Voilà la fameuse unité allemande !

N'oublions pas qu'en 1848 le peuple allemand offrit l'empire au roi de Prusse : il le refusa. Aujourd'hui ce sont les rois, ses humbles vassaux, qui le lui proposent : il l'accepte.

Laissons faire; la démocratie balayera un jour tout cet échafaudage hétéroclite, impérial et royal, auquel le vrai peuple n'a pas la moindre part.

CARTE DE FRANCE

DIVISÉE EN DÉPARTEMENTS

Indiquant toutes les voies de communication

Chemins de fer, routes, canaux pour suivre les opérations militaires

PRIX 1 FRANC

Et franco par la poste : 1 fr. 50

EN VENTE

Chez EVRARD, libraire, 32, rue de Lyon (ex-impériale) Lyon

SOUS PRESSE

Pour paraître incessamment

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CODE COMPLET

Des Lois, Décrets, Arrêtés et Circulaires

d'intérêt général, promulgués

PAR LE GOUVERNEMENT DE LA

DÉFENSE NATIONALE

A PARIS ET A TOURS

Collationnés sur les textes officiels

Par A. JOLY

Avocat à la Cour d'Appel de Lyon

Lyon, chez EVRARD, libraire-éditeur,

rue de Lyon, n° 32.

Pour tous les articles non signés : EVRARD.

Lyon, imp. P. Mougin-Busand, rue Stella, 3.